

Rencontre avec la commission Smadja (*)

La Fédération du Spectacle CGT (délégation composée de Denis Gravouil, Marc Chauvelot et Ghislaine Vingot) a été reçue par Catherine Smadja (ex-directrice de la stratégie de la BBC) et Claire Leproust (productrice), membres de la commission chargée de préparer la réforme de l'audiovisuel annoncée le 4 juin au ministère de la culture. Cette commission a déjà rencontré un grand nombre d'acteurs intéressés par le sujet. Un rapport d'étape sera rendu public la semaine du 16 juillet, peu avant les premiers arbitrages budgétaires.

L'équation budgétaire impossible

La CGT a mis en évidence la dimension économique et sociale de la réforme après les annonces de Macron sur la « honte de la république », l'amputation de 80 M€ au budget de l'audiovisuel public pour 2018, les « fuites » du ministère sur le Programme Action Publique 2022 et la fourchette parfois vertigineuse des économies envisagées. Comment, avec des moyens aussi drastiquement réduits, prétendre porter un projet de développement pour « réenchâter » l'audiovisuel public ?

Les premières décisions sur France 4 et France Ô, la fusion entre France Bleu et les antennes de France 3, les besoins d'investissement dans le numérique sont autant de motifs d'inquiétude.

Mme Leproust s'est inquiétée de l'état d'esprit des personnels au sein des entreprises par rapport aux décisions à venir. La CGT n'a pas caché l'ambiance générale particulièrement anxiogène suite aux déclarations, annonces, rumeurs qui constituent une forme de maltraitance pour une majorité de salariés.

Une réduction du périmètre public

La CGT a porté des propositions pour garantir et développer toutes les sociétés de l'audiovisuel public, FTV, Radio France, FMM, l'INA, Arte.

Sur France Ô, la CGT a longuement développé ses arguments pour un maintien de la chaîne dans le bouquet public (voir tract « [France Ô, une nécessité de service public](#) »). Le procès fait à France Ô sur ses audiences est injuste. Si les audiences sont si basses, c'est évidemment dû à l'instabilité de sa ligne éditoriale. Faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain ?

Concernant France 4, nous dénonçons la « chronique d'une mort annoncée » alors que l'audiovisuel public français est probablement le seul en Europe à ne pas avoir de chaîne enfance. La CGT a dénoncé la très forte incertitude dans laquelle sont plongés les personnels de Malakoff comme ceux de France 4.

De plus, la réduction du périmètre public concerne aussi la remise en cause des éditions nationales de France 3 ainsi que la fermeture de la station de France 3 Paris Ile de France actée par la direction de FTV.

La production intégrée à développer

« Il faut que le service public ait les droits des programmes qu'il finance » a dit Mme Smadja, forte de son expérience à la BBC. Mme Leproust s'est montrée intéressée par la réalité de l'outil de production et sa capacité à répondre aux besoins d'internalisation. Visiblement certains producteurs privés de flux se sont plaints à la commission de cette orientation. Pour autant, selon Claire Leproust, face à

la puissance de Netflix et Amazon, tout le monde convient de la nécessité de faire bouger les lignes dans les relations producteurs/diffuseurs.

La CGT a plaidé pour la montée en charge de notre outil de production, gage d'indépendance économique et éditoriale, moyen de fédérer les équipes. La commission insiste sur le rôle que doit jouer FTV dans l'innovation technologique.

Le numérique ensemble ?

Pour la CGT, les besoins d'investissements pour le numérique sont immenses. Historiquement FTV a fait le choix d'un développement du numérique « hors sol », en embauchant des personnels à l'extérieur, et en laissant de côté une grande partie des personnels de l'entreprise. Il est plus que temps de rattraper ce retard en engageant un plan de formation massif, « C'est ce qui s'est fait chez Arte » note la commission.

Mme Smadja plaide pour un modèle d'organisation inspiré de celui de la BBC. Après une conférence de rédaction commune, les équipes, dont la composition est variable, vont sur le terrain et approvisionnent les différentes éditions, qu'elles soient de télévision, de radio, ou pour le web. Les rédactions « éditorialisent » les contenus en fonction de leur finalité. « Quand la BBC a mis cela en place, il n'y a pas eu de pertes d'emplois, par contre on a pu faire trois fois plus de sujets » affirme-t-elle. Cette approche « productiviste » n'est pas sans poser question quant à l'exercice des métiers et la qualité des éditions.

Ce sera visiblement un des axes forts de la réforme: le « digital first », en s'appuyant sur les rapprochements entre France Bleu et les antennes régionales de France 3. « Pas de fusion pour autant » affirme Mme Smadja qui souligne la complémentarité des implantations régionales. Pas de fusion pour l'instant mais la CGT

est convaincue que le mouvement ne s'arrêtera pas aux éditions matinales communes.

La CGT a rappelé l'exemple des Outre-mer où existe déjà une organisation pluri média mais avec une insuffisance de moyens qui pèse considérablement sur les conditions de travail.

Quelle ambition de service public ?

Ce projet de réforme de l'audiovisuel public survient au moment où sa légitimité est plus que jamais contestée en Europe. La carte de la montée du populisme et de l'extrême droite en Europe devrait inciter les macroniens de tous bords à la plus extrême prudence. Face à la montée des périls, le pays a besoin d'un service public fort, présent partout et pour tous.

Pour la CGT, il ne faut pas de lâcher la proie pour l'ombre, d'opposer nos publics anciens aux jeunes mais de les fédérer. Autour de l'éducation par exemple, thème mis en avant par Mme Smadja. Il y a un gisement considérable de programmes de qualité à proposer. Comment faire en sorte que l'offre publique pluri média, associant FTV, Radio France, l'INA, Arte, apporte un soutien à la fois aux professeurs, aux élèves mais aussi aux parents, en partenariat avec l'éducation nationale ?

Notre service public doit pouvoir se transformer pour coller aux évolutions en cours, en particulier celles des usages liés aux outils numériques. Mais ces changements doivent respecter les grands principes hérités du conseil national de la résistance : accessibilité, continuité, égalité. Des droits accessibles à tous, dans la durée, sans condition de ressources et quel que soit son lieu d'habitation.

Tout le contraire des objectifs du Programme Action Publique 2022 qui ne vise qu'à réaliser des économies sur le dos du service public en transférant ses missions au privé... ou en les supprimant carrément...

Paris, le 12 juillet 2018

(*) La commission de concertation sur la réforme de l'audiovisuel public est composée de: **Catherine Smadja**, ex directrice de la stratégie de la BBC, **Claire Leproust**, productrice, **Frédéric Lenica**, conseiller d'Etat, **Marc Tessier**, ancien PDG de FTV, **Isabelle Giordano**, journaliste et directrice générale d'Unifrance